

KIEFFER LECOLIER

Avocats associés au barreau de TOULON sise 437, rue Jean Jaurès 83000 TOULON
Tél. 04.94.22.40.53 Email : hkl.avocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

des biens ci-dessous désignés en un seul lot :

Commune de SAINT CYR SUR MER (VAR)

1 Avenue du Port – Résidence de la Barbarie
figurant au cadastre : section CE n° 248 – Lot 30
et les 284 tantièmes de la copropriété

Consistant EN UN LOT dans un immeuble :

Lot 30 : un APPARTEMENT de type studio d'une superficie de 43,77 m², avec terrasse de 14,23 m², situé au 1^{er} étage de la copropriété, exposé Nord et disposant d'une vue latérale sur mer.

Il comprend : une entrée avec dégagement, une pièce principale avec cuisine aménagée, une chambre, une salle d'eau, un wc.

Éléments de confort : Eau, Électricité, Chauffage électrique individuel, Double vitrage.

Et les 284 tantièmes de la copropriété.

**Devant le Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON
Place Gabriel PERI 83000 TOULON :**

Le JEUDI 12 NOVEMBRE 2026 à 15 h 00

Sur la mise à prix de 95.000,00 € (quatre vingt quinze mille euros).

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au barreau de Toulon, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Un chèque de banque d'un montant de 9.500,00 euros sera exigé pour participer aux enchères.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de TOULON ou au Cabinet de Maîtres KIEFFER LECOLIER.

Visite sur place :

Le Mardi 27 Octobre 2026 de 14 h 00 à 15 h 00